



LE GRAND-SERRE

AVRIL/MAI/JUIN 2018

Le mot du maire

Dans le cadre de la 3^{ème} édition du printemps des cimetières en Rhône-Alpes, et sous l'égide de la bibliothèque, Monsieur AUGÉ a organisé la visite du cimetière du Grand-Serre le 13 mai dernier. Merci pour ce travail et cet investissement mais, la pluie étant malheureusement au rendez-vous, il n'y a pas eu beaucoup de participants.

L'année scolaire 2017/2018 arrive à son terme et c'est le temps des manifestations pour les élèves de l'école primaire et du collège Joseph Bédier ainsi que pour les associations (fêtes de fin d'année, représentation du cirque, spectacle de l'école de musique, soirée théâtre avec « Les Frappadingues », fête de la musique, « Twirling Bâtons », etc... Merci à toutes les personnes qui se mobilisent pour l'organisation de ces événements. Merci à Madame PERISSINOTO pour son investissement durant les années passées au sein de l'école primaire du Grand-Serre et bonne retraite. Merci Monsieur SEIGLE pour les 4 années passées au collège Bédier en tant que Principal ; bonne chance et pleine réussite pour votre nouvelle affectation au collège de Beaurepaire.

Félicitations à la classe foot du Collège Bédier qui est championne de France de Futsal excellence ainsi qu'à Alexy Bernard, vice-champion du monde de twirling.

Travaux dans le village : le bâtiment communal est démolí et les travaux sur la maison des associations se poursuivent. La réfection du sol des Halles, des places et rues alentour ainsi que l'aménagement du chemin piétons dans le jardin de la cure sont en cours. Le chantier se terminera par la finition de la Grande Rue.

P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) : 6 réunions de travail ont déjà eu lieu avec le cabinet INTERSTICE dont 2 avec les agriculteurs. Une réunion de synthèse du diagnostic est prévue avec les services de l'état et autres partenaires associés (D.D.T., Chambre d'Agriculture, S.C.O.T. et Communauté de Communes, etc...). Suite à cette synthèse, le projet redémarrera à l'automne et les administrés seront alors conviés à une journée de réflexion. D'autre part, il vous est toujours possible de consulter les supports de présentation de ces différentes réunions en mairie et de faire vos observations éventuelles sur le cahier de concertation.

Extension réseau eau potable sur le quartier Nord-Ouest et le hameau de Saint-Julien : la réunion pour le démarrage des travaux est programmée : début de la tranche 1 (quartier Nord-Ouest) en juillet et nous poursuivrons avec la tranche 2 (hameau de Saint-Julien) au mois de septembre en même temps que la création de la piste forestière.

Je renouvelle aux propriétaires et locataires de maisons et de terrains **d'entretenir correctement les haies situées en bordure de toutes les voies et routes communales**. Il est également **interdit de stationner les véhicules sur les trottoirs qui sont réservés aux piétons**.

Rendez-vous le samedi 14 juillet à 11 heures 15, Place de la Mairie, pour le défilé et la cérémonie au monument aux morts suivis d'un apéritif convivial.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Le Maire

Agnès GENTHON

Conseil municipal

Conseil municipal du lundi 9 avril 2018 à 20 heures

Comptes administratifs 2017

Madame Agnès GENTHON, Maire, présente les comptes administratifs 2017 de la Commune et du Service de l'eau et de l'assainissement qui s'établissent ainsi :

Pour la Commune

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Section Fonctionnement	620 679.85	871 018.64	+ 250 338.79
Section Investissement	628 039.87	1 067 305.56	+ 439 265.69
Résultat reporté	161 007.34	76 072.55	- 84 934.79
Restes à réaliser	783 863.08	700 195.80	- 83 667.28
Résultat de clôture	2 193 590.14	2 714 592.55	+ 521 002.41

Pour les services publics d'assainissement et de distribution d'eau potable

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Section Exploitation	67 477.71	62 777.59	- 4 700.12
Section Investissement	504 481.92	102 345.92	- 402 136.00
Résultat reporté	15 242.11		- 15 242.11
Restes à réaliser	420 211.48	475 788.00	+ 55 576.52
Résultat de clôture	1 007 413.22	640 911.51	- 366 501.71

Madame le Maire, s'étant retirée conformément à la réglementation, le Conseil Municipal, sous la présidence de M. François ORLOWSKI, procède au vote.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents les comptes administratifs 2017.

Comptes de gestion 2017 du Receveur Municipal

Madame le Maire, de retour, soumet aux Membres du Conseil les comptes de gestion du Receveur qui présentent des résultats conformes aux comptes administratifs précédemment exposés et n'appellent aucune observation.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes de gestion 2017 du Receveur Municipal.

Affectation des résultats

Madame le Maire donne lecture des résultats de clôture de l'exercice 2017 et propose que :

l'excédent de 326 411.34 € soit affecté à la section de fonctionnement du budget 2018 de la commune et que le déficit de 4 700.12 € soit affecté à la section de fonctionnement du budget 2018 de l'eau et de l'assainissement.

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité des membres présents, l'affectation des résultats proposée.

Vote des taux d'imposition

Madame le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition

Taxe d'habitation : 15.42 % Taxe sur le Foncier bâti : 11.84 %

Taxe sur Foncier Non bâti : 83.22 %

pour un produit fiscal attendu de 342 500 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, vote ces taux.

Budgets primitifs 2018

Madame le Maire donne lecture des chiffres des budgets primitifs 2018 de la Commune et du service public d'assainissement et de distribution d'eau potable.

Ces budgets s'équilibrent :

pour la Commune

- en section de fonctionnement à 1 160 605.34 €

- en section d'investissement à 1 955 850.90 €

Conseil municipal

Le budget primitif de fonctionnement intègre des subventions aux associations, au service de l'eau, ainsi que des participations à divers syndicats.

Le budget primitif d'investissement prévoit les travaux en cours et de nouveaux programmes : voirie (travaux et remise en ordre), aménagement du centre bourg, rénovation de la maison dédiée aux associations, accessibilité des bâtiments communaux, piste forestière, accès bibliothèque.

pour le service public d'assainissement et de distribution d'eau potable

- en section d'exploitation à 170 406.00 €

- en section d'investissement à 1 367 329.00 €

Ce budget prévoit les travaux d'extension du réseau eau potable quartier Nord-ouest et hameau de St-Julien (tranches 1 et 2), et la reprise des divers réseaux dans le cadre de l'aménagement du centre bourg.

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité des membres présents, les budgets primitifs 2018.

Convention Médiathèque

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, la convention de partenariat et d'objectif pour la médiathèque Drôme des Collines à Saint-Vallier avec le Département, et autorise Madame le Maire à la signer.

Conseil municipal du lundi 16 avril 2018

Rénovation d'une maison dédiée aux associations : attribution des marchés

Après analyse avec le Cabinet d'Architecture QUEMIN Bruno, Maître d'œuvre, Madame le Maire propose de retenir les offres suivantes :

		Entreprises	Montant HT	Montant TTC
Lot n° 2	Démolitions -VRD	SAS CHEVAL TP	19 300.17 €	23 160.20 €
Lot n° 3	Gros œuvre- maçonnerie V.R.D.	MILLET NIVON	41 855.00 €	50 226.00 €
Lot n° 4	Charpente-couverture- zinguerie	JULLIEN	9 334.15 €	11 200.98 €
Lot n° 5	Ravalement de façades (qualif, enduit patrimoine bâti 2132)	KILINC	17 017.90 €	20 421.48 €
TOTAL			87 507.22 €	105 008.66 €

concernant les travaux de rénovation d'une maison dédiée aux associations dans le cadre de l'aménagement du village et en particulier l'espace attenant à l'église St-Mamert. Le lot n° 1 (désamiantage), sur simple consultation, a été attribué à l'Ets Equilibre et Environnement 38150 Roussillon pour un montant de 7 100.00 € HT soit 8 520.00 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer les marchés et lui donne tous pouvoirs pour mener à bien ce dossier.

Rénovation de l'entrée de la bibliothèque

Le conseil municipal, à l'unanimité :

-approuve les devis des entreprises Valloire Déco (plâtrerie-peinture) et au Meuble en bois (menuiseries) pour un montant total de 15 710.00 € HT soit 18 852.00 € TTC

-sollicite une subvention auprès du Département dans le cadre de la dotation départementale

-donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour mener à bien cette réalisation.

Conseil municipal

Extension eau potable quartier nord-ouest et hameau de St-Julien

Dans le cadre des demandes de subvention auprès de l'Etat (DETR 2017 et 2018) concernant les tranches 1 et de 2 de l'extension du réseau d'eau potable (quartier nord-ouest et hameau de St-Julien),

Le conseil municipal, à l'unanimité : valide le financement qui s'effectuera de la façon suivante :

-Tranche 1 d'un montant de 452 000 € HT

25 % Etat	113 000 €
25 % Département	113 000 €
Dotation parlementaire	9 499 €
Emprunt	216 501 €

-Tranche 2 d'un montant de 483 500 € HT

25 % Etat	120 875 €
25 % Département	120 875 €
30 % Agence de l'eau	145 050 €
Emprunt	96 700 €

Conseil municipal du 11 juin 2018:

Convention assistance retraite avec le Centre de GESTION 26:

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant 2018 à la convention assistance retraite 2015-2017 avec le centre de gestion de la Drôme et autorise Madame le Maire à le signer.

Emprunts Commune et Service eau et assainissement:

Madame le Maire rappelle au conseil municipal les différents travaux en cours et prévus sur la commune et présente les différentes propositions bancaires pour les financer.

Extension du réseau d'eau potable quartier nord-ouest et du hameau de St-Julien et environs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de contracter un prêt relais de 600 000 € et un emprunt de 300 000 € auprès de la Banque Postale et autorise Madame le Maire à signer les contrats de prêt et les pièces afférentes.

Rénovation de la maison des Associations:

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de contracter un emprunt de 150 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Loire-Drôme-Ardèche et autorise Madame le Maire à signer le contrat de prêt et les pièces afférentes.

Acquisition de la résidence Thiollier:

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de contracter un emprunt de 85 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Loire-Drôme-Ardèche et autorise Madame le Maire à signer le contrat de prêt et les pièces afférentes.

Acquisitions radars pédagogiques:

Le Conseil Municipal, avec 11 voix pour et une abstention, approuve le devis de la société Royans Signalisation pour un montant de 6 532.40 € HT soit 7 838.88 € TTC et sollicite du Conseil Départemental une subvention au titre des amendes de police .

Informations diverses

Déclaration annuelle de ruches : du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre.**

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>



La bibliothèque : les horaires jusqu'au vendredi 27 juillet (reprise le vendredi 31 août):

Mercredi de 17h à 19h et vendredi de 10h à 12h et les 1^{er} et 3^{eme} samedis du mois de 10h à 12h. Des nouveautés : Le suspensu de Conakry de JC Ruffin - Plus jamais seul de Caryl Ferey - Un si beau diplôme de Schoastique Mukasonga - Une longue impatience de Gaelle Josse - Comment vivre en héros de Fabrice Humbert.

En ce moment sur nos murs, les aquarelles de Danielle Reynier d'Hauterives.

Et toujours : livres à disposition dans la cabine-à-livres proche de la poste. C'est un point lecture supplémentaire, ouvert à tous. Il fonctionne sur le principe de l'échange : vous prenez un livre et en laissez un (mais pas vos vieux catalogues, livres aux pages manquantes, vieilles revues déchirées etc..... bref tout ce qui doit aller à la déchèterie).

Un nouveau gîte a ouvert au Grand Serre:

Le Becheyroix 300 Chemin des Becheyres 26530 Le Grand-Serre 06 59 56 40 41

Le site internet : démarches administratives

La page « droits et démarches - service public » est automatiquement mise en lien avec les administrations et actualisée. Elle facilite les démarches et la recherche d'informations.

Journée d'entraide et d'amitié autour du Père Guy COLLET

Une journée d'amitié et d'entraide autour du Père Guy COLLET se tiendra le **dimanche 16 septembre 2018.** Toutes les personnes de Le Grand-Serre et des villages environnants désireuses de témoigner leur estime et leur amitié au Père Guy sont cordialement invitées à un **apéritif** dans le jardin de la Cure, lequel sera suivi d'un **repas pique-nique, salle des Cloîtres**, où chacun pourra apporter sa contribution culinaire. **Bonne humeur, gaieté et chansons seront au rendez-vous.**

Une urne sera à la disposition de tous pour accueillir les dons destinés au bien être du Père COLLET.

Ambroisie:

Comme chaque année, pensez à détruire l'ambroisie sur vos terrains avant la floraison et la grenaison de la plante (arrêté préfectoral n°2011201-0033 du 20 juillet 2011), pour le respect des personnes allergiques.



A NOTER:

VAGUE EN 8

la manifestation se déroulera le **12 août 2018**

Contact et informations: comité d'animations

comite.grandserre@gmail.com

Le **vide grenier** du 15 avril a été une vraie réussite.

Merci aux bénévoles et en particulier à Danielle, Marinette....

Le **marché des saveurs et de l'artisanat**, qui s'est déroulé le 10 juin sous un soleil de plomb, a eu un vrai succès. Il a permis, entre autre, de découvrir la qualité des réalisations de nos artisans/producteurs. Encore merci à tous les bénévoles.

La vie associative et divers



Le festival 2018 de l'Art et la Matière s'est déroulé du 2 au 17 juin 2018 sur 6 lieux de la Drôme des Collines avec, en particulier, le "RIFT" de Gilbert Frizon exposé dans le jardin de la cure du Grand-Serre. Le cadre de l'installation et les sculptures de Gilbert Frizon ont été beaucoup appréciés. "RIFT" symbolise le passage de l'horizontalité à la verticalité, avec une pièce importante au sol et des éléments colonnes à taille humaine. L'homme se dresse depuis la faille originelle.



Le vernissage de l'exposition a eu lieu le samedi 2 juin, en présence de nombreux Grand-Serrois. Un nombre important de parents sont venus avec leurs enfants car cette exposition a fait l'objet d'un travail avec l'école. Après avoir visité l'atelier de Gilbert Frizon, les élèves des deux sections (CP-CE1, CE2-CM1) ont réalisé des sculptures présentées lors du vernissage et ensuite montrées aux visiteurs. Nous remercions l'APE qui a financé le car lors du déplacement à l'atelier du sculpteur, les enseignantes pour leur accueil et leur participation, la Commune et tous les bénévoles. Une expérience que nous espérons renouveler pour partager avec les élèves du Grand-Serre la joie d'un prochain festival.



ECOLE:

Les élèves du CP au CM2 ont terminé leur projet cirque en présentant leur spectacle vendredi 8 juin au gymnase. Ils étaient vêtus, pour l'occasion, d'un gilet fait sur mesure et gaiement maquillés. Ils ont pris grand plaisir à montrer leurs nombreux talents ! Merci à Bénédicte de la Piste Si Doré qui est intervenue à l'école, ainsi qu'à l'APE et l'amicale de Saint Julien pour le financement.



Concours de jeux mathématiques et logiques

Le 17 mars, le collège Joseph Bédier a accueilli la demi-finale du 32^{ème} championnat international des jeux mathématiques et logiques, à laquelle ont participé 35 enfants et adultes venus de la Drôme, de l'Isère et de la Haute-Savoie. Parmi eux se trouvaient, pour la 2^{ème} année, 6 élèves du Grand-Serre.

Merci au Palais idéal du Facteur Cheval, à la Grotte de Choranche, au musée de la Magie des Automates, à la Casemate, à Mapped et aux Serres de Chloé pour leurs dons qui ont permis de récompenser les participants.



Foot Hauterives-Grand-Serre: bravo aux Seniors qui ont gagné la finale du championnat D4 contre Portes les valence le 17 juin dernier.

ETAT CIVIL:

Naissances :

-03 avril 2018 FREDY Valérian
-25 avril 2018 AGERON Léon
-10 mai 2018 RAPHANEL Zoé
-13 mai 2018 PECHINOT Camille
-14 mai 2018 AUDOUZE Emma
-10 juin 2018 OPIGEZ Mady

Décès :

-21 avril 2018 PERRIOLAT Alain
-07 juin 2018 CARRA Paul

La vie associative

LES DAUPHINES:

Après une saison époustouflante en compétition

Championnat du monde de Twirling Bâton en Norvège

Alexy décroche en « 2 Bâtons » le titre de vice-champion du monde ainsi qu'une 3ème place (médaille de bronze) en « 1 bâton ».

Championnat de France de Twirling Bâton à Dunkerque

Alexy décroche 3 titres de champion de France en « solo 1, 2 et 3 Bâtons » et vice-champion de France en danse rythmique.

Noelly décroche, pour sa 1ère participation, une 3ème place (médaille de bronze) en « solo 1 bâton »

Nous voulons remercier tous les sponsors : commerçants, parents, villageois et la commune du Grand Serre pour leur soutien.

Nouvelle section en septembre : **Baby Twirl 3 / 5 Ans**

Portes Ouvertes :

les mercredis 4 juillet, 5 et 12 septembre de 14h30 à 16h

les samedis 8 et 15 Septembre de 10h à 12h

[Gala annuel des Dauphines le samedi 30 juin à partir de 19h30 au Gymnase](#)



CSG ATHLE Au fait, le savez-vous ?

Le CSG ATHLE est l'école d'athlétisme basée au Grand Serre et créée il y a maintenant 5 ans. C'est la seule école d'athlétisme en milieu rural des départements de la Drôme et de l'Ardèche. Affiliée à la Fédération Française d'Athlétisme, elle accueille de nombreux enfants des vallées de la Galaure et de la Valloire.

Le CSG ATHLE finit la saison 2017-2018 en apothéose:

Une trentaine d'enfants licenciés à l'école d'athlétisme du Grand Serre ont participé à la finale départementale Drome-Ardèche organisée le samedi 3 juin à Romans. Dans la plus petite des catégories (Eveils athlétiques), une de nos équipes est championne sur 17 équipes, l'équipe Poussins monte sur le podium pour la 3ème place. Bravo à tous nos athlètes en herbe qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes et ont fort bien représenté le CSG ATHLE.



Enfin, une de nos benjamines se classe 5ème au niveau départemental sur l'ensemble de la saison.

Séances d'essais (au gymnase du Grand Serre, en tenue de sport bien sûr)

mardi 4 et jeudi 6 septembre de 18h30 à 19h30 : enfants nés de 2004 à 2007,

vendredis 7 et 14 septembre de 17h15 à 18h15 : enfants nés de 2010 à 2012,

vendredis 7 et 14 septembre de 18h15 à 19h30 : enfants nés en 2008 et 2009.

Nouvelle section : les minimes (14-15 ans) pour les enfants nés de 2004 à 2005. Ainsi, à partir de septembre 2018, nous accueillons, toutes catégories confondues, les enfants nés de 2004 à 2012

Quels sont nos projets ?

Créer prochainement sur le territoire un évènement : course parents/enfants sous forme de relais.

Ouvrir une section pour les adultes pour la pratique de la course nature (peut-être en 2019) ; deux de nos bénévoles ont d'ores et déjà suivi une première formation fédérale dans ce domaine.

Permettre aux catégories benjamin(e)s et minimes (12 ans à 15 ans) de pratiquer toutes les disciplines de l'athlétisme. Mais cela requiert des installations dont nous ne disposons pas encore comme une piste d'athlétisme ou tout du moins quelques couloirs pour la pratique du sprint.

A l'horizon des Jeux Olympiques PARIS 2024, notre souhait le plus cher serait de permettre à nos enfants du monde rural de pratiquer leur sport favori sur une piste d'athlétisme. Et si nous nous lancions ce défi ? Une piste d'athlétisme au Grand Serre avant 2024 ?

Contact : chrystellegonnet@free.fr ou 06 21 23 09 52 <https://csgathle.jimdo.com/>



Le Grand Serre pratique

<p>MAIRIE www.legrandserre.fr ☎ 04 75 68 83 71 — 📠 04 75 68 85 96 Courriel commune-du-grand-serre@orange.fr Le secrétariat de mairie est ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12h00 fermé le mercredi samedi de 10 h 00 à 11h30 Madame le Maire reçoit sur RDV les mardis et vendredis de 10h00 à 11h00 Les adjoints reçoivent également sur RDV.</p>	<p>EOVI Services & Soins Une permanence du service de maintien à domicile 7j/7 et 24h/24, garde de jour et garde de nuit, personnes âgées, handicapées, retraitées ou pas, grossesses pathologiques, aide aux mères... est assurée au bureau EOVI, place de la Galauré à HAUTERIVES tous les mardis et vendredis matin de 9h00 à 12h00 ☎ 04 75 03 53 90 Courriel c.moulin@eovi.fr</p>
<p>Agence postale COMMUNALE ☎ 04 75 23 34 83 du lundi au samedi de 8h30 à 11h30 Fermée le mercredi</p>	<p>Caisse primaire d'assurance maladie Rue Anatole France 26240 SAINT VALLIER ☎ 36 46</p>
<p>ERDF Dépannage 0972 675 026</p>	<p>GRDF En cas de problème ou d'odeur de gaz, contacter le numéro vert ☎ 0800 47 33 33 ou le site www.grdf.fr</p>
<p>Centre Local d'Information et de Coordination gériatologique Nord Drome (CLIC) CLIC Drôme-Nord 23, rue des Malles 26240 SAINT VALLIER ☎ 04 75 23 62 30 — 📠 04 75 23 06 29 Courriel cfucili@ladrome.fr</p>	<p>DECHETTERIES SIRCTOM Horaires d'ouverture des déchetteries de CHATEAUNEUF de GALAURE et ST SORLIN en VALLOIRE du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 puis de 13h00 à 18h00 en été du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 en hiver ☎ 04 75 68 61 02</p>
<p>SERVICE DES EAUX VÉOLIA Site internet service-client.veoliaeau.fr En cas d'urgence, téléphoner à la Générale des Eaux ☎ 09 69 32 34 58 Nouveau: permanence du lundi au vendredi de 9 h à 12 h , 18 ZA les Aires à Châteauneuf de Galaure</p>	<p>ASSISTANCE SOCIALE Centre Médico Social 3 rue Etienne Vassy 26390 HAUTERIVES ☎ 04 75 68 83 77 — 📠 04 75 68 89 69</p>
<p>MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE Possibilité de permanence sur la commune de HAUTERIVES. Prendre RDV ☎ 04 75 68 87 39 (Perm. Hauterives) ☎ 04 75 75 68 68 (MSA) ou par internet www.msa26.fr rubrique prendre rendez vous</p>	<p>BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Permanences Lundi 16h30 à 17h30 en période scolaire Mercredi 14h00 à 16h00 hiver, à partir du 8 novembre Vendredi 10h00 à 12h00 Les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 10h00 à 12h00 04 75 68 90 70 Courriel bibgrandserre@orange.fr</p>
<p>MARCHE Tous les vendredis matin sur la place de la Mairie Marché bio à Hauterives tous les samedis matins.</p>	<p>En attendant la présence d'un nouveau conciliateur sur la commune, vous pouvez vous adresser à la Maison de la justice et du droit (Mr COHET) 5 bd Gabriel Péri 26100 Romans ☎ 04 75 70 68 00</p>

Bulletin municipal du Grand-Serre, Trimestriel (4 éditions/an)

par la Mairie du Grand-Serre, 1 place de l'Hôtel de Ville 26530 Le Grand-Serre

Réalisation: Commune du Grand-Serre - Directeur de la publication: Agnès Genthon

Rédaction pour ce numéro: Nicolas Cettier. Dépôt légal: avril mai juin 2018 500exemplaires Distribution: La Mairie